

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 14 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 8 avril 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.
M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, M. GOMILA, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	Mme RUGGERI
Mme FLAMENCOURT	à	Mme OTTAVY-SARROLA
Mme JEANNE	à	Mme BIANCAMARIA
Mme FATTACIO	à	M. LUCIANI

Etait absent :

M. FILIPPI, Conseiller Municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	44
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Délibération N°2014 /108

**Désignation des membres du Conseil Municipal appelés à siéger à la commission
intercommunale des Impôts Directs.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le code général des impôts a rendu obligatoire la création, par les communautés levant la fiscalité professionnelle unique, d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID, composée de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants) afin que cette dernière exerce ses prérogatives au 1^{er} avril 2012.

Cette commission intercommunale, en lieu et place des commissions communales :

- participe à la désignation des locaux de types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
- donne son avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposés par l'administration fiscale.

Ainsi et après avis de la commission des finances du 27 octobre 2011,

- 6 commissaires titulaires
- 2 commissaires suppléants,

Doivent être désignés par la ville d'Ajaccio pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 5 Avril dernier, il convient de procéder à la désignation des Conseillers appelés à siéger à la commission intercommunale des Impôts Directs.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

De désigner, sur proposition de Monsieur le Maire, les 8 personnes dont les noms suivent :

6 titulaires : M. Pierre Cau, M. Jean-Pierre Luccioni, M. Antoni Chareyre, M. Yoann Habani, Mme Marie Antoinette Santoni-Brunelli, M. Jean-Jacques Ferrara.

2 suppléants : M. Charles Voglimacci, M. Jean-Michel Gomila

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de son Président,
Et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements et les Régions et l'Etat,
Vu la Loi du 19 Aout 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.2121-32 du CGCT
Vu, l'article 1650 du Code Général des Impôts,

DESIGNE

Par 37 voix pour,
Et 11 non participations (Mme Guidicelli, Mme Lantieri, Mme Riera, Mme Sanguinetti, Mme Fattaccio, Mme Ferri-Pisani, M. Luciani, M. Casasoprana, M. Digiacomì, M. Pieri, M. Cervetti)

Pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien :

6 titulaires : **M. Pierre Cau, M. Jean-Pierre Luccioni, M. Antoni Chareyre, M. Yoann Habani, Mme Marie Antoinette Santoni-Brunelli, M. Jean-Jacques Ferrara.**

2 suppléants : **M. Charles Voglimacci, M. Jean-Michel Gomila.**

.....
Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140414-2014_108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2014
Publication : 28/04/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

